|  |
| --- |
| **1-Renseignements sur le projet** |
| 1.1 Nom du demandeur :       Numéro de téléphone :       Adresse courriel :       |
| 1.2 Nom du projet (spécifier le type de projet : camping, auberge, station d’épuration municipale, etc.) :      [ ]  Projet d’assainissement municipal[ ]  Projet d’assainissement privé |
| 1.3 Emplacement du projet (nom de la municipalité, numéro de lot, adresse) :       |
| 1.4 Indiquer la nature de la demande :[ ]  Établissement d’un nouveau système de traitement des eaux usées[ ]  Modification ou augmentation de la capacité d’un système de traitement des eaux usées[ ]  Autres :       |
| 1.5 Localisation du projet Joindre une carte (1) et fournir les données géospatiales (formats acceptés : KML, GPX, shapefiles et GeoJSON) présentant les éléments suivants, le cas échéant :  * L’emplacement du système de traitement
* Le point de rejet dans le milieu récepteur (émissaire du système de traitement)
* Les ouvrages de surverse et leurs exutoires
* Les usages de l’eau
* Le sens de l’écoulement de l’eau

 *(Si le rejet se fait dans un fossé, indiquer le tracé du point de rejet jusqu’au premier cours d’eau en aval.)* |
| **2**-**Système de traitement des eaux usées**  |
| Type de traitement prévu :       |
| Débit journalier moyen annuel (m3/d) :       |
| Paramètre | Concentration prévue à l’**affluent** (mg/l) | Charge deconception (kg/d) | Charge d’origineindustrielle (kg/d) |
| DBO5  |       |       |       |
| MES  |       |       |       |
| Phosphore total  |       |       |       |
| Azote total Kjeldahl (NTK) |       |       |       |
| Autres (préciser) |       |       |       |
| **3-Ouvrages de surverse** |
| Le projet prévoit-il de nouveaux ouvrages de surverse ou des ouvrages à modifier?[ ]  Oui. Remplir le tableau ci-dessous. [ ]  Non |
| Nom de l’ouvrage de surverse | Coordonnées géographiques de l’ouvrage de surverse(degrés décimaux NAD83) | Coordonnées géographiquesde l’exutoire(degrés décimaux NAD83) | Milieu récepteur(lac, rivière, ruisseau, fleuve, tributaire sans nom, fossé, égout pluvial **([[1]](#endnote-1))**)  |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
| **4-Milieu récepteur** |
| L’émissaire se déverse dans :[ ]  Lac (nom) :      [ ]  Rivière/ruisseau (nom) :      [ ]  Fleuve Saint-Laurent ou golfe du Saint-Laurent[ ]  Fossé (fossé de drainage, fossé de voie publique ou privée ou fossé mitoyen ([[2]](#endnote-2))) |
| **5-Caractéristiques de l’émissaire**  |
| Diamètre de la conduite (en millimètres) :       |
| Coordonnées géographiques de l’extrémité de la conduite en degrés décimaux NAD83Latitude :       Longitude :       |
| Indiquer la position de l’émissaire par rapport au milieu récepteur (rivière, ruisseau, etc.) :[ ]  En rive [ ]  Submergé. Dans ce cas, indiquer : la distance entre la rive et l’extrémité de l’émissaire (en mètres) :       la hauteur d’eau au-dessus de l’extrémité de l’émissaire en période d’étiage :       |
| Joindre un plan de conception de l’émissaire ou un plan de l’émissaire tel que construit (vue en coupe), si disponible.Si le rejet est effectué en zone de marée, positionner l’émissaire par rapport aux conditions suivantes :* Niveau moyen de l’eau
* Basse mer inférieure à marée moyenne
* Pleine mer supérieure à marée moyenne
* Zéro des cartes

Si l’émissaire est pourvu d’un diffuseur, indiquer les informations suivantes et joindre un plan :* Orientation du diffuseur par rapport à la rive (ex. perpendiculaire, parallèle, 45o, etc.) :
* Distance entre la rive et l’extrémité du diffuseur :
* Distance entre le premier et le dernier orifice :
* Nombre d’orifices :
* Diamètre des orifices :
* Orientation des orifices par rapport au courant :
* Orientation des orifices par rapport au fond :
 |
| **6-Usages de l’eau** |
| Indiquer, sur la carte de localisation du projet, les [usages](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/Lexique-usages.pdf) qui peuvent être affectés par le rejet de l’effluent ou des débordements aux ouvrages de surverse (prise d’eau, baignade, kayak, nautisme, pêche, cueillette de mollusques, etc.).[ ]  Les usages sont présentés sur la carte jointe.[ ]  Après vérification, aucun usage particulier n’est à signaler. |
| **7-Informations relatives à la faune aquatique** |
| Joindre les informations relatives à la présence d’espèces aquatiques sensibles (salmonidés, espèces menacées ou vulnérables, etc.) et d’habitats fauniques particuliers (ex. : frayères) localisés en aval du point de rejet.S’adresser à la direction de la gestion de la faune de la région concernéepour les obtenir : [Coordonnées du Ministère](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/coordonnees).[ ]  Les informations relatives à la faune aquatique sont jointes.[ ]  Les informations relatives à la faune aquatique ont été demandées et seront transmises lors de leur réception.Ces informations sont requises uniquement si le point de rejet **n’est pas déjà autorisé** par le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). |
| **8-Débits d’étiage** |
| Joindre un rapport d’analyse hydrologique indiquant les débits d’étiage Q2,7, Q10,7 et Q5,30 estivaux et hivernaux du cours d’eau récepteur au point de rejet de l’effluent. Une suggestion de modèle est disponible en ligne ([www.cehq.gouv.qc.ca/debit-etiage/modele-rapport-estim-etiage.pdf](http://www.cehq.gouv.qc.ca/debit-etiage/modele-rapport-estim-etiage.pdf)).Ces débits doivent être fournis selon deux scénarios, un en climat actuel et un en climat futur. À cette fin, le Ministère préconise l’utilisation de l’Atlas hydroclimatique du Québec méridional ([www.cehq.gouv.qc.ca/atlas-hydroclimatique/carte-indicateurs/index.htm](http://www.cehq.gouv.qc.ca/atlas-hydroclimatique/carte-indicateurs/index.htm)). Dans l’Atlas, les débits d’intérêt se nomment Q7MIN2EA, Q7MIN2HP, Q7MIN10EA, Q7MIN10HP, Q30MIN5EA et Q30MIN5HP. Pour plus de détails, veuillez consulter le *Document d’accompagnement sur l’utilisation des débits d’étiage de l’Atlas hydroclimatique du Québec méridional pour une demande d’objectifs environnementaux de rejet (OER)* (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/document-utilisation-debits-etiage-atlas-hydroclimatique.pdf>).Ce rapport est requis pour tous les dossiers **SAUF** dans les cas suivants (indiquer la raison) :[ ]  Projet d’assainissement municipal[ ]  Superficie ([[3]](#endnote-3)) du bassin versant en amont du point de rejet inférieure à 5 km2 [ ]  Rejet effectué dans le fleuve Saint-Laurent, le golfe du Saint-Laurent, le Saguenay, la rivière des Outaouais ou un lac |
| **9-Autres renseignements jugés pertinents** |
| *Exemple : photos du site de rejet proposé (vue amont et aval du milieu récepteur par rapport à l’emplacement de l’émissaire) :*      |
| **10-Déclaration** |
| Je, *(nom en lettres moulées*) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, déclare que les renseignements fournis et que les documents annexés sont, à ma connaissance, complets et véridiques en tout point. Signature du demandeur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **Le formulaire rempli doit être transmis à la direction régionale concernée du Ministère.** |

Pour plus d’informations sur les objectifs environnementaux de rejet, consultez la page [Calcul et interprétation des objectifs environnementaux de rejet (OER) pour les contaminants du milieu aquatique.](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/index.htm)

Pour toute question concernant les informations demandées, communiquez avec la Direction de la qualité des milieux aquatiques (DQMA) du Ministère à l’adresse dqma-oer@environnement.gouv.qc.ca.

1. () Si le rejet se fait dans un égout pluvial, indiquer aussi son point d’arrivée dans le milieu récepteur. [↑](#endnote-ref-1)
2. () *Fossé de drainage* : dépression en long creusée dans le sol utilisée aux seules fins de drainage et d’irrigation, qui n’existe qu’en raison d’une intervention humaine et dont la superficie du bassin versant est **inférieure à 100 hectares** (1 km2).

 *Fossé de voie publique ou privée* : dépression en long creusée dans le sol, servant exclusivement à drainer une voie publique ou privée.

 *Fossé mitoyen* : dépression en long creusée dans le sol, servant de ligne séparatrice entre voisins, au sens de l’article 1002 du Code civil du Québec. [↑](#endnote-ref-2)
3. () Dans le cas d’un rejet dans un fossé, la superficie correspond à celle du premier cours d’eau situé en aval du rejet; la jonction du fossé et du cours d’eau sert de point de référence pour la délimitation du bassin versant. [↑](#endnote-ref-3)